

partial. On peut aller encore plus loin et préciser davantage, sans s'éloigner de la plus stricte vérité: Charles et Julien Lesieur, plus même que les trois frères Gélinas, méritent le titre de fondateurs. En effet, ce furent eux qui, les premiers, conçurent l'idée de venir résider à Yamachiche, et, les premiers également, il y achetèrent des terrains considérables qu'ils se hâtèrent de commencer à défricher. La suite de cet écrit établira ces deux avancés d'une façon claire et aussi certaine que l'existence du soleil en plein midi.

La paroisse d'Yamachiche est l'une des plus anciennes de la province de Québec, puisque l'on vient, au mois de juin dernier, de chômer bruyamment son bi-centenaire de fondation. Par un hasard singulier, la date même de cette fête a été particulièrement bien choisie. C'est en 1702, en effet, il y a juste deux cents ans, que la première concession de terrain a été faite en cette localité. Bien avant cette année-là il avait cependant été fait, à plusieurs personnes, des achats ou donations de terrain. Mais, comme il n'est pas en preuve que les acquéreurs aient fait acte de vrais défricheurs, il est inutile d'en faire mention. La vente de la moitié, plus sept arpents, du fief de Grosbois par M. de Boucherville à ses petits-neveux, Charles et Julien Lesieur, ouvre réellement l'ère de la colonisation véritable à Yamachiche, en 1702. C'est donc de cette année-là qu'il convient de faire dater la fondation de la paroisse. Et l'on peut ajouter, sans blesser en rien la vérité historique, qu'en achetant leur partie de seigneurie, les frères Lesieur étaient bien décidés à venir résider là, projet qu'ils n'ont pas manqué, au reste, de mettre à exécution, puisqu'on retrace leur présence à Yamachiche, et cela d'une manière indiscutable, dès l'automne de 1704, précisément à la même époque qu'on y retrace aussi celles des trois frères Gélinas. Les documents publics établissent la résidence des Lesieur et des Gélinas en même temps, à Yamachiche, ainsi que cela va être démontrée d'une façon aussi claire que l'eau de roche.

Voici la copie exacte de l'acte de vente de M. de Boucherville à Charles et Julien Lesieur, en date du premier juillet 1702: